ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Entreprises

Question écrite n° 7952

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le ministre delegue aux affaires europeennes sur l'importance revelee des fraudes relatives aux subventions des Communautes europeennes aux entreprises. On admet communement que ces fraudes representent 10 p. 100 du budget communautaire, soit, pour la France (dont la contribution pour 1993 etait de 83 milliards 500 millions de francs), un detournement de 8 milliards 500 millions de francs. Il lui demande quelle action le Gouvernement entend prendre afin de stopper cette hemoragie dont les contribuables francais sont les victimes.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du Gouvernement sur la question des fraudes au budget communautaire et je l'en remercie vivement. Ce sujet de la protection des interets financiers de la Communaute revet une importance majeure. Si des textes communautaires specifiques ont progressivement ete adoptes visant a mettre en place et a organiser les controles des fraudes et irregularites dans les domaines des ressources propres (reglement 1552/89), des fonds structurels (reglement 4253/88) et du FEOGA-garantie (reglements 729/70 et 595/91), il parait desormais necessaire pour la Communaute de se doter de dispositifs efficaces et credibles de repression des fraudes de tous ordres sur le territoire europeen. La commission a recemment entame des reflexions et devrait bientot soumettre des propositions aux Etats membres. De son cote, le conseil de l'union, a, a plusieurs reprises en 1993, souligne l'urgence et l'importance de l'adoption de mesures dans ce domaine. Le Gouvernement souhaite une mobilisation des Etats membres sur cette question, a la fois dans le cadre du renforcement de l'efficacite du marche interieur et dans celui de la cooperation judiciaire et policiere entre Etats membres. Les autorites francaises etudient actuellement les modalites des controles et des systemes de sanctions possibles. Sur cette base, elles s'efforceront de contribuer activement aux travaux a Douze par des propositions concretes des que la commission aura fait connaitre le fruit des reflexions actuellement menees.

Données clés

Auteur : M. Weber Jean-Jacques
Circonscription : - UDF
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 7952
Rubrique : Politiques communautaires
Ministère interrogé : affaires européennes
Ministère attributaire : affaires européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 novembre 1993, page 3971
Réponse publiée le : 7 mars 1994, page 1104